



CHARTRE SEL'idaire ou Charte des SEL

L' Esprit du SEL

Le SEL est un système d'échange qui s'inscrit dans la perspective d'une alternative au système économique actuel. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

Adhérer à un SEL c'est :

Article 1 - Affirmer : "le lien est plus important que le bien".

Article 2 - Échanger dans le respect, l'intérêt mutuel et collectif, en développant des pratiques d'échanges. La valeur de ces échanges est basée sur le temps, exprimée en unités locales, de manière équitable, sans référence au système mercantile.

Article 3 - Révéler, reconnaître, valoriser et transmettre les savoirs, les savoir-faire et l'expérience par l'échange, la coopération, la solidarité, la réciprocité et le savoir-être.

Article 4 - Développer et expérimenter une vision transformatrice de la société, des pratiques démocratiques au sein des SEL par l'implication et la prise de responsabilités individuelle et collective.

Article 5 - S'inscrire dans une dynamique de prise de conscience de son impact sur l'environnement, éviter le gaspillage et la surconsommation.

Article 6 - Fonctionner en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques, des mouvements religieux ou sectaires et interdire tout prosélytisme en leur faveur. Exclure tous propos et comportement discriminatoires.

Chaque SEL est une source de développement des valeurs individuelles libérant des forces nouvelles qui prépareront une société plus juste, plus fraternelle où chacun retrouvera sa place.

"La rencontre de l'autre vaut tout l'or du monde"

dernière actualisation le 5 avril 2013

CHARTRE Fleur de SEL de Saintes

Le Système d'Échange Local (SEL), défini par SEL'idaire :

C'est échanger autrement et librement ;

C'est privilégier le lien plutôt que le bien ;

C'est valoriser les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité de chacun par la coopération, la solidarité et la réciprocité multilatérales.

Le SEL DE SAINTES

« Fleur de SEL de Saintes » qui se réfère à la présente charte dite « Esprit du SEL » de SEL-idaire, exprime sa volonté de :

- Expérimenter et développer des pratiques d'échanges estimés en unités locales, sans argent, de manière loyale et équitable, au sein d'un territoire de proximité ;

- Faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social et la réciprocité au sein du groupe ;

- Fonctionner de manière démocratique et participative au moyen de structures transparentes et autogérées, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs ;

- Œuvrer dans le respect des équilibres naturels tout en favorisant l'épanouissement des participants, dans le respect du rythme personnel de chacun.

Chaque SEL est autonome et s'engage à respecter les autres SEL et la richesse de leurs différences .

La Fraternité est le cœur de l'association : elle s'incarne par le choix délibéré de privilégier la relation humaine et l'expérience de vie partagée plutôt que l'accumulation de biens matériels.

Toute personne est pleinement responsable de la relation établie avec une autre personne ou avec un groupe de personnes. Elle est donc totalement responsable de la satisfaction ou de l'insatisfaction qu'elle vivra au sein du groupe.

Imprimé par la Ville de Saintes sur du papier certifié FSC, issu d'une gestion forestière responsable. Ne pas jeter sur la voie publique.